

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes
N° AURA 2025-E-031
Avis relatif au
projet d'abrogation de l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB)
« Zone humide du Saugey » (38)

Séance du 20 mai 2025

Lors de la séance du 20 mai 2025, le CSRPN a examiné la demande relative au projet d'abrogation de l'APPB « Zone humide du Saugey » (38).

Considérant que les 47 ha concernés par ce périmètre d'APPB font partie de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) du Haut-Rhône français donc que cette abrogation a pour objectif une meilleure cohérence en supprimant l'application d'un double régime (APPB et RNN) au profit de la réglementation de la réserve ; le CSRPN émet un **avis favorable**.

Le président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

